VOL. LIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 7 JANVIER 1925 — No. 7

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ere insertion, parligne .... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITO[BA]
EST PUBLIE ET IM[PRIME]
TOUS LES MERC[REDIS]

Toutes communications ... le journal ou l'imprimerie d... adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LE BILAN D'UNE ANNEE

Finances et Impôts

L'année s'achève. C'est l'heure où grand nombre de maisons de commerce ferment leurs livres et établissent leur bilan, résument en quelques chiffres leurs opérations de l'année. Sans doute, on va nous traiter une fois de plus de pessimistes. Mais il faut nous rendre à l'évidence des faits et reconnaitre que pour beaucoup de nos établissements commerciaux et industriels — pour ces derniers surtout — l'année qui vient de s'écouler n'a été rien moins que prospère: les fabricants de chaussures, en particulier, en savent quelque chose.

Les Finances Nationales

On admet que les finances de l'Etat sont le reflet fidèle de celles des individus. Dresser le bilan de la nation, c'est donc établir en même temps celui des contribuables qui, règle générale — on pourrait dire absolue — contribuent à la richesse collective dans la mesure de leur propre succès.

Or que révèle le livre de caisse du Canada? Qu'est-il advenu des prévisions de M. Robb qui prédisait une diminution de revenus de $20,000,000. pour l'exercice financier qui se terminera le 31 mars 1925?

Après huit mois seulement, au 30 novembre dernier, le chiffre indiqué par le ministre intérimaire des Finances était déjà doublé, et nos revenus étaient dès cette époque en baisse de $40,000,000. sur la période correspondante de l'an passé. Quarante millions en huit mois, cela fait exactement $60,000,000 au bout de l'anné. C'est ce que nous osions prédire aussitôt qu'en juillet. Pessimistes, nous l'étions peut-être, mais il faut admettre que les événements sont en train de nous donner raison. Celui qui s'est trompé dans ses prévisions c'est M. Robb. Pour un début comme ministre des Finances, une légère erreur de quarante millions, cela promet!

Et les dépenses? Malgré la diminution des revenus, elles se tiennent toujours au même niveau. C'est dire que le gouvernement ne réussit pas malgré ses solennelles promesses, à maintenir l'équilibre entre ses recettes et ses déboursés. Aussi le résultat ne s'est pas fait attendre, et, au cours du mois de novembre, la dette nationale faisait un bond de $40,000,000. Rien que cela!

Et la cause de ce subit accroissement, nous rapportait le communiqué officiel, c'était que le gouvernement avait du emprunter POUR PAYER LES INTERETS SUR LA DETTE.

Nous en sommes rendus là. Quand nous avons pourvu aux frais d'administration, quand nous avons rencontré les dépenses des commissions qui se transportent d'un bout à l'autre du pays et des ministres qui se promènent autour du monde, quand nous avons consacré millions sur millions à des travaux publics destinés à corrompre l'électorat, comme l'entrepot d'Halifax, ou à enrichir des étrangers, comme l'hôtel Scribe, le trésor est vide, et il nous faut emprunter pour payer nos intérêts!

Vraiment, quand un optimisme est assez robuste, assez extraordinaire pour fermer les yeux là-dessus, il mérite qu'on mette un autre nom sur son enseigne et que, pour rester charitable, on l'appelle aveuglement.

Et cependant, nous ne serions pas surpris d'apprendre, d'ici quelques mois — nous pourrions même risquer une prédiction en ce sens que les contorsionnistes du gouvernement King ont trouvé moyen d'annoncer un surplus, quand il faudrait pour cela contracter un nouvel emprunt. Ils sont aussi savants manipulateurs de chiffres qu'extravagants dépensiers.

Les Taxes

Impuissant qu'il est à inaugurer l'ère de prospérité tant promise et non moins vainement attendue, le gouvernement, pour subvenir à ses prodigalités se voit en quelque sorte contraint d'augmenter le fardeau qui déjà, pèse si lourdement sur les épaules du contribuable et d'accroitre les impôts. L'année 1923 avait débuté par l'imposition d'une taxe nouvelle, celle des reçus; M. King a ouvert celle qui s'achève en augmentant celle des ventes, et en modifiant le mode de perception, de façon à en doubler le poids pour le consommateur. Devant les violentes protestations qui n'ont pas tardé à s'élever de toutes parts, autant pour conserver les bonnes grâces de ses maitres des prairies, il a reculé quelque peu au cours du dernier budget, et de six pour cent qu'elle était au 1er janvier, la taxe sur les ventes a été abaissée à cinq. Telle quelle, elle demeure plus élevée que l'an dernier, de sorte qu'au chapitre des charges, le bilan de 1924 accuse pour le contribuable canadien une augmentation.

Conséquence inévitable: le coût de la vie s'augmente d'autant, et c'est à quoi nous avons assisté cette année, c'est-à-dire à quoi nous assistons depuis 1922, depuis le premier budget libéral.

DUROC.

(La Minerve)

NOUVELLES DE FRANCE

Il y a dettes et dettes.

La question des dettes interalliées est toujours pendante. Et, en attendant qu'elle soit réglée, certains équivoques risquent fort de prendre consistance qui ne contribueraient certainement pas à l'élucider.

Nous en avons trouvé une preuve dans plusieurs articles publiés, il n'y a pas bien longtemps, par certains journaux anglais de grande envergure.

Pour ces grands quotidiens d'outre-Manche, la question est bien simple. La France doit à l'Angleterre 3,400 millions de livres, et aux Etats-Unis, 3,350. Jusqu'ici elle n'a payé ni intérêts ni capital. Elle se comporte donc, en somme, comme la Russie des Soviets. Plus mal, peut-être même, au jugement de ces journaux qui admettent encore, comme le "Dail Herald", le grand organe travailliste de M. Ramsay MacDonald, que Lenine et ses successeurs refusent de payer les dettes du Tsar, mais qui ne comprend pas que la France discute au sujet des dettes contractées par elle, dit-il, "en pleine connaissance de cause et délibérément". Le Daily Herald" conclut, d'ailleurs, que, selon lui, les dettes de guerre devraient être amulées."

En dépit de cette conclusion, nous sera-t-il permis de discuter quelques-unes des observations de ces journaux anglais, ainsi que les susceptibilités américaines qui ont pris naissance récemment au sein de la Commission de remboursement, à Washington, qui pourraient laisser supposer que la France élude un peu cavalièrement les engagements financiers qu'elle a pris "en pleine connaissance de cause et délibérément?"....Hélas!

Si nous insistons sur ces derniers mots, c'est qu'ils nous paraissent justement couvrir une de ces regrettables équivoques auxquelles nous faisons allusion plus haut.

Avouerons-nous même qu'il y a une sorte de cruelle ironie à nous rappeler ainsi que la dette de la France a été contractée "en pleine connaissance de cause et délibérément?"... Pourquoi l'a-t-elle contractée, en effet, cette dette, la France, si ce n'est pas pour faire face aux charges écrasantes d'une guerre que la nation n'avait pas voulue, mais qu'il lui a fallu soutenir durant de longues années, dans l'intérêt vital du pays, certes, mais aussi dans l'intérêt, non moins vital, de la Grande-Bretagne elle-même et celui des Etats-Unis?...

Voilà ce qu'il ne faudrait pas oublier. Loin de nous la pensée, d'ailleurs, que cette dette eut du être purement et simplement annulée. Quand le chiffre de la créance allemande, au titre des réparations, fut fixé, en mai 1921, à 130 mliliards de marks-or, nul ne se fit d'illusion; sur ces 130 milliards, on comprit tout de suite que les alliés ne recouvreraient jamais que 50 milliards tout au plus, sur lesquels la France devait recevoir 26 milliards, soit à peu près la somme qui lui était strictement indispensable pour ses réparations matérielles. Dès cette époque, il semblait donc nécessaire, eu égard aux concession demandées aux Alliés, que les charges de la guerre fussent équitablement réparties entre tous.....

Mais ce fait nouveau est intervenu depuis lors: la Conférence de Londres qui a décidé l'application du plan des experts. Or, d'après celui-ci, la France ne peut guère toucher que 15 milliards marks-or, soit (notez bien ces chiffres) une somme correspondante à ce qu'elle a déjà avancé pour la reconstitution de ses régions dévastées. qui n'est pas terminée, — soit (notez surtout ceci) la moitié de ce qu'elle doit à l'Angleterre et aux Etats-Unis.

C'est-à-dire — soyons nets — que si la France remboursait toute sa dette, non seulement toute la reconstitution des régions dévastées resterait à sa charge exclusivement, puisqu'elle devrait reverser à l'Angleterre et aux Etats-Unis la totalité de la somme que, dans l'hypothèse la plus favorable, elle recevrait de l'Allemagne, mais, pour se libérer entièrement, il lui faudrait en plus verser à ses alliés une somme égale à celle que l'Allemagne lui aurait remise.

Est-ce là ce que veulent les alliés de la France? Est-ce là ce que veut la presse anglaise et en particulier le "Daily Herald"? Evidemment non, car la justice protesterait avec force contre un tel règlement.

Hâtons-nous d'ajouter que le IVe Congrès démocratique international pour la paix, qui s'est réuni à Londres, et auquel ont participé d'éminentes personnalités anglaises, à côté des représentants d'une vingtaine d'autres nations, n'a pas hésité à voter un voeu demandant qu'un règlement intervienne entre les alliés au sujet des dettes qui permette aux pays dont les régions ont été dévastées de recevoir d'effectives réparations. C'est justice.

Au reste, nous l'avons dit, le "Daily Herald" estime que les dettes de guerre devraient être annulées. Encore conviendrait-il d'établir une distinction entre dettes et dettes. Assimiler, par exemple, la dette de guerre française à la dette allemande ou à la dette russe n'est ni logique, ni juste. C'est l'occasion ou jamais de répéter que ne pas distinguer, c'est confondre.

IMPERIALISME ET DIPLOMATIE ANGLO-CANADIENNE

Discours prononcé par l'Hon. Rodolphe Monty au diner-causerie du Club Cartier-MacDonald le 20 décembre

Après quelques paroles de remerciements au nombreux auditoire qui venait de lui faire un chaleureux accueil, l'hon. M. Monty pose immédiatement les données du problème qu'il se dispose à étudier, tant dans sa solution pratique que dans son histoire, et place ses auditeurs en face des trois alternatives qui se présentent à l'esprit de quiconque, au Canada, se demande quel sera notre avenir, et comment nous devons le préparer, continuation du lien britannique, indépendance, ou annexion aux Etats-Unis. Puis il continue:

"Combien de ceux qui, parmi nous, combattent l'impérialisme britannique sans, toutefois, en donner une définition très claire, voudraient proposer la rupture définitive du lien colonial? Placés en face des trois alternatives signalées en 1902 par M. Borden: indépendance, annexion, prolongation du régime actuel, ils s'en tiennent à cette dernière, mais en continuant de parler comme si l'une ou l'autre des deux premières devaient offrir, indifféremment une solution raisonnable de nos problèmes politiques souvent très complexes, un but louable à poursuivre pour nos hommes publics dans la lente élaboration de nos destinées nationales.

Mais, comme le faiasit observer M. Siegfried "les coloniaux, et ceux dont je parle sont tout autant que qui que soit. Au Canada, les coloniaux sont tous un peu Marsaillais et ne s'attendent pas à ce qu'on prenne à la lettre tout ce qu'ils disent." Et quand ils crient: indépendance! Indépendance! ils n'ont pas la moindre intention de se séparer de l'Angleterre. Ils seraient même fort surpris si l'Angleterre allait les croire. Et le plus bel exemple qui nous soit offert sous ce rapport n'est pas autre que le ministre des Finances actuel du Canada qui, du fougueux séparatiste qu'il était, quand il occupait le poste de Premier Ministre de sa province, la Nouvelle-Ecosse, déclarait, au sujet de la marine Laurier, et au grand scandale de plusieurs de ses collègues, que "quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre, et que le Canada était tenu de prendre part à toutes les guerres justes et injustes de l'Empire". En cela il relançait ceux de ses amis — et il y en avait de grands — qui, forcés de donner une suite à leurs éloquentes rodomontantes des conférences de Londres, ou peut-être même partageant ses idées, voulaient donner à leurs projets militaristes une forme plus adoucie. C'est l'histoire du brave Marseillais qui, pour ne pas être en reste avec un ami aussi Marseillais que lui, prétendant voir, à un très grande distance. une mouche sur la Cannabière, jurait qu'il l'entendait marcher. Au fond, bien peu parmi nous, voudraient contredire, même aujourd'hui, l'opinion de Sir Georges Etienne Cartier lorsqu'il déclarait dès l'année 1869: "Tant que l'Angleterre sera l'Angleterre, et tant que l'Angleterre jouira des libertés et des avantages d'un parlement. notre gravitation politique, avec notre affection, ne se détachera pas de la mère-patrie. Et afin que nous ne perdions pas de vue ce fait que nous avons fondé un grand Empire dont le territoire s'étend de l'Atlantique au Pacifique, nous sommes déterminés à ce que tout cet immense territoire soit gouverné non pas seulement d'après le principe égoiste qui n'aurait que nos propres intérêts en vue, mais de façon à ajouter à la puissance et à la prospérité de la mère-patrie."

La grande guerre de 1914 elle-même n'a pas modifié ces idées; et si des manifestations hostiles, dues à l'effervescence des esprits, ont provoqué chez nous de très violentes discussions, ces discussions ont plutôt porté sur le mode à suivre dans l'appui que l'on proposait de donner à la Grande Bretagne que sur l'opportunité ou même la nécessité de cet appui. Et tel discours du chef nationaliste, deux fois supprimé par les passions populaires et devant être prononcés en anglais, se terminait par les déclarations suivantes:

"Mais dans le conflit actuel le Canada devait considérer un devoir à remplir beaucoup plus étendu que ses obligations impériales." Il devait songer à ses relations avec le reste de l'univers.

Le gouvernement et le parlement ayant pris toute la responsabilité de leurs actes, chacun devrait, pour le moment, n'avoir en vue que l'objet immédiat de notre intervention: le concours libre et volontaire accordé par le Canada à la Grande Bretagne, à la France et à la Belgique. Même si l'on croit que la forme donnée à ce secours n'est pas la plus propre à atteindre le but que l'on se propose, le temps n'est pas venu de la juger ni de la condamner. Mais suggérer et adopter toutes les mesures qui pourraient donner plus d'efficacité à l'action du Canada, et par-dessus tout à aider au pays à soutenir l'effort qu'il a entrepris, ce n'est pas seulement faire ce qui est légitime: c'est un devoir impérieux."

(A suivre en page 4)

AFFAIRES MUNICIPALES

Le Conseil Municipal de Saint-Boniface réuni à l'Hôtel de Ville les lundi 22 et 29 décembre 1924 a tenu, dans la salle ordinaire de ses séances, sa 25ème et sa 26ème assemblée régulière du 17ème Conseil de la Cité.

Dans ces deux réunions, l'esprit d'économie a prévalu en dépit des sentiments de congratulations, de générosité et de paix qui accompagnent généralement la semaine de Noel. Nous en donnerons ici le résumé impartial et succinct.

Etaient présents le Maire R.-J. Swain et tous les échevins: MM. Carson, Doucet, Gauvin, Gevaert, Hébert, Holden, MacFadyen, McLean, Taylor et Wilson.

Après la lecture du procès verbal de la dernière assemblée et après avoir entendu le rapport de fin d'année des Présidents de Commissions, Finances, travaux publics, Police et incendie, Santé et licences, etc., etc, nos édiles passent à l'ordre du jour.

Nous noterons d'abord qu'après une explication entre le Maire, M. Swain et l'échevin MacFadyen au sujet de "l'indemnité parlementaire", celui-ci a déposé une motion tendant à réduire à $300.00, l'allocation accordée au Président du Conseil, ainsi qu'à $100.00, celle affectée aux échevins.

Plus radical encore et poussant l'esprit d'économie à son extrême limite, l'échevin J.-B.-T. Hébert propose de supprimer purement et simplement "l'indemnité parlementaire" à tous et à chacun des membres du Conseil. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Accueil peu enthousiaste, avouera-t-on, fait à M. Swain, après sa réélection, pour l'accomplissement de son second mandat.

Puis, tenant toujours son sécateur à la main, malgré les objections de l'échevin MacLean et les remarques du chef Gagnon en pleine période de succès dans la répression des infractions commises à la loi de tempérance et aux règlements de la Ville, l'échevin MacFadyen obtient encore du Conseil la suppression de cinq agents de Police.

Toujours dans le même élan de réformes économiques qui semble pousser nos édiles à mieux équilibrer le budget municipal, l'échevin C.-H. Wilson, à son tour propose la mise en disponibilité de l'assistant ingénieur ainsi que la suppression de l'indemnité allouée à l'ingénieur électricien et à l'ingénieur de la Ville, pour l'entretien de leur voiture automobile. Le Conseil acquiesce encore à ces deux demandes et l'assistant ingénieur quitte le département des travaux publics pour entrer temporairement au Comité industriel de la Ville.

Entre temps, l'évaluateur de la Cité, M. Provencher, après une discussion aigre-douce entre les échevins MacFadyen et Hébert, a été maintenu à son poste avec mission, soulignée par l'échevin Hébert, d'estimer dans l'année TOUS les bâtiments de la Ville. L'auxiliaire demandé par M. Provencher lui a été refusé.

Enfin, pour terminer la session de l'année et pour jeter dans l'assemblée une note plus agréable, après tant de discussions échangées et de réformes accomplies, l'échevin MacFadyen annonce que le projet de construction à Saint-Boniface, de la grande fabrique de papier que l'on croyait enterrée allait renaitre de ses cendres et reprendre son essor sur des pla... mieux étudiés et plus certains.

Nous tiendrons nos le teurs au courant

Cherchez le devoir et le bonheur vous viendra par surcroit. Vallet

• • •

L'apathie des bons fait la force des méchants

• • •

Plus le danger est indéfini, plus l'angoisse est forte. Barrès.

UN SERMON DE NOEL

Vous connaissez peut-être le calme solennel et presque tragique que fait régner dans une assemblée chrétienne la haute éloquence d'un sermon bien fondé, rigoureux et puissant.

C'est dans cette atmosphère impressionnante créée par lui que j'entendis prononcer, ce matin, par un prédicateur désormais fameux un sermon sur la Nativité de Notre-Seigneur.

Représentez-vous dans un vaste vaisseaux toute une paroisse attirée par un grand renom et sous l'enchantement d'une logique toute apostolique, subissant la componction du glaive de la parole de Dieu.

L'orateur parlait la langue pure et simple des classiques, sa période avait la majesté du grand siècle, comme au grand siècle, il disait "chrétiens" il disait "Messieurs" il disait aussi "Mes frères".

On le savait estimé des grands et soucieux des petits, panégyriste et volontiers catéchiste, homme de gouvernement extérieur et de direction spirituelle, très versé dans les Ecritures, la patristique et l'histoire, on connaissait ses luttes ardentes pour la défense de notre sainte foi.

Enfin on le voyait apparaître dans la chaire de vérité avec les insignes de l'épiscopat et l'auréole du génie.

* * *

Voluptés, honneurs, richesses, tout fut réduit à néant devant l'anéantissement du Verbe éternel rédempteur infaillible d'un monde prévaricateur.

C'était simple, c'était évangélique et c'était grand!

L'orateur annonce d'abord l'objet de son discours, le "pieux spectacle d'un Dieu descendu pour nous relever, abaissé pour nous agrandir, appauvri volontairement pour répandre sur nous les trésors célestes" puis sa division: "Premièrement il s'est fait homme et il s'est revêtu de notre nature; secondement il s'est fait passible et il a pris nos infirmités; troisièmement il s'est fait pauvre et il s'est chargé de tous les outrages de la fortune la plus méprisable". Et maintenant l'appui de cette division:

"Ces trois abaissements, je vous les rapporte dans la même suite et dans la même simplicité qu'ils sont proposés dans mon évangile. Vous trouverez, dit-il, un enfant: c'est le commencement d'une vie humaine; enveloppé de langes: c'est pour défendre l'infirmité contre les injures de l'air; posé dans une crèche: c'est la dernière extrémité d'indigence."

L'orateur invite alors son auditoire à s'arrêter un peu sur tous les degrés de cette descente mystérieuse: il lui montre le Fils de Dieu s'abaissant au-dessous de l'ange jusqu'à la nature humaine, au-dessous d'Adam jusqu'à une nature infirme, au-dessous des pécheurs jusqu'à une condition de mépris. Cet abaissement même est le signe donné par l'ange aux bergers pour reconnaître le Sauveur du monde et pour tirer de sa conduite une règle de vie surnaturelle "car tout l'ordre de sa descente fait celui de notre glorieuse élévation".

* * *

Dieu, en effet, prend notre nature pour la relever.

C'est le premier point de ce beau discours.

L'homme avait gardé de la malédiction prononcée contre lui, après le péché, comme une frayeur des choses divines, mais autant l'infinie grandeur de sa nature, autant la menace de sa justice outragée devaient l'éloigner de nous, autant sa miséricorde, autant sa bonté devaient l'en rapprocher.

L'orateur rappelle donc la formule hardie de Tertullien à savoir que Dieu traite d'égal avec l'homme, afin que l'homme lui-même puisse traiter d'égal avec Dieu.

Tel est notre médiateur.

Qu'on ne m'objecte plus, s'écrie le prédicateur, mes faiblesses, mon imperfection, mon néant! Tout néant que je suis, je suis un homme, et mon Dieu qui est tout il est homme!"

Le but de cette rencontre dans la même nature infirme et douloureuse, Tertullien nous le révèle: "Dieu veut agir en homme, afin que l'homme apprenne à agir en Dieu."

La grâce de la Nativité est une grâce déifiante.

* * *

Tertullien dit encore que "les langes du Fils de Dieu sont le commencement de la sépulture", ce qui fournit matière à un deuxième point.

"En effet, explique l'orateur, ne paraît-il pas un certain rapport entre les langes et les draps de la sépulture? On enveloppe presque de même façon ceux qui naissent et ceux qui sont morts: un berceau a quelque idée de la sépulture: et c'est la marque de notre mortalité qu'on nous ensevelisse en naissant."

Pour nous confirmer la vérité de sa chair, le Verbe incarné se devait de prendre aussi la mortalité et toutes les infirmités qui s'ensuivent dans son corps, la faim, la soif, les fatigues, les sueurs et toutes les autres incommodités d'un état voué à la mort; dans son âme la tristesse, l'inquiétude, les longs ennuis, les plus cruelles appréhensions. Tous ces maux, il les a voulus pour être à la fois un médiateur et un médiateur "compatissant".

"De tous ceux dont vous plaignez les disgrâces, observe l'orateur, il n'y en a point pour lesquels votre compassion soit plus tendre que pour ceux que vous voyez dans les mêmes affections que vous avez autrefois senties? Vous avez perdu un ami; j'en ti perdu autrefois dans cette rencontre de douleurs, ma pitié en sera plus grande; parce que je sens par expérience combien il est dur de perdre un ami!"

C'est pourquoi comme dit saint Paul, nous n'avons pas un pontife impuissant à compatir à nos

(A suivre en page 3)

LE DOCTEUR RITCHIE, dentiste ouvrira un bureau le 1er mai dans le haut de la pharmacie de McRuer, 78 Provencher, St-Boniface.

HERITIERS DEMANDES

On cherche les héritiers disparus dans le monde entier. Beaucoup de personnes vivant dans une pauvreté relative, sont riches sans le savoir. Vous en êtes peut-être. Demandez-nous le livre-index "Missing Heirs and Next of Kin" contenant une liste authentique des héritiers disparus et des propriétés non réclamées, annoncées ici et ailleurs. L'index des héritiers disparus, que nous vendons, contient des milliers de noms qui ont paru dans les journaux américains, canadiens, anglais, écossais, irlandais, gallois, allemands, français, belges, suédois, indous, coloniaux et autres, insérés dans ces journaux par des avocats, exécuteurs et administrateurs. Cet index contient aussi une liste des Courts de Chancellerie de l'Angleterre et de l'Irlande et une autre des dividendes non réclamées de la "Bank of England". Votre nom ou celui d'un aieul peut être sur cette liste. Envoyez immédiatement $1.00 (une piastre) pour ce livre.

INTERNATIONAL CLAIM AGENCY
Dept. 894
PITTSBURGH, PA. U. S. A.

UN HOMME DE SAINT-JEAN FAIT LES ELOGES DE VICKS VAPORUB POUR BRULURES

Il prouve que cet onguent vaporisant est splendide pour enflammation de la peau de même que des voies respiratoires.

Durant les premiers jours que Vicks VapoRub fut présenté au Canada des [illegible] nombre de personnes [illegible] M. Gérard Picard, [illegible] Saint-Jean, Québec, après avoir fait un essai complet de Vicks, écrit:

"La petite boîte me débarrassa d'un [illegible] de Vicks, j'aurais certainement perdu une semaine de travail. J'ai essayé plusieurs onguents mais à partir de maintenant j'aurai toujours un pot de Vicks VapoRub à la maison."

Ceci est le cas de milliers d'autres Canadiens qui ont constaté l'excellence de Vicks comme onguent général à la maison. Contenant des ingrédients tels que menthe, camphre, thymol, eucalyptus, goudron, etc., Vicks est splendide pour toutes inflammations soit des voies respiratoires, rhumes, etc., ou de la peau — telles que brûlures, contusions et coupures.

Dans toutes les pharmacies.

UN SERMON DE NOEL

(Suite de la page 2)

maux, car il les a éprouvés excepté le péché. Et c'est parce qu'il a souffert lui-même et qu'il a été tenté et éprouvé qu'il est puissant pour secourir ceux qui sont tentés et mis à l'épreuve.

Adorons donc avec humilité et reconnaissance [illegible] notre Dieu [illegible]

* * *

[illegible] de nous reconduire à Dieu [illegible] notre nature [illegible] en naissant dans [illegible] les obstacles qui nous empêchent d'arriver à notre fin [illegible] le troisième point.

[illegible]

Le vrai bonheur n'est pas dans les honneurs, dans les richesses, dans les plaisirs.

Il n'y a rien de plus [illegible] les moyens que l'homme recherche pour se faire grand. Il se trouve tellement borné et resserré en lui-même que son orgueil a honte de se voir réduit à des limites si étroites. Mais comme il ne peut rien ajouter à sa taille ni à sa substance, il tâche de se repaître d'une vaine imagination de grandeur en amassant autour de lui tout ce qu'il peut. Il pense qu'il s'incorpore pour ainsi dire toutes les richesses qu'il acquiert, il s'imagine qu'il s'accroît en élargissant ses appartements magnifiques, qu'il s'étend en étendant son domaine, qu'il se multiplie avec ses titres et enfin qu'il s'agrandit, en quelque façon, par cette suite pompeuse de domestiques, qu'il traine après lui pour surprendre les yeux du vulgaire. Et toutefois, chrétiens, l'enchantement est si fort et le charme si puissant, que l'homme ne peut se déprendre de ces vanités.

Et il ne lui faut rien moins que les enseignements et l'exemple d'un Dieu pour l'arracher à ses illusions. Fausses douceurs, vaines terreurs, le monde a deux moyens d'abuser les hommes.

Mon Sauveur, faites tomber ce masque hideux par lequel le monde se rend si terrible, faites tomber ce masque agréable par lequel il semble si doux. Désabusez-nous.

Le divin réformateur du fond de son pauvre berceau ne paraît-il pas dire:

"Si les plaisirs que vous recherchez, si les grandeurs que vous admirez étaient véritables, si elles n'étaient, qui les aurait mieux méritées qu'un Dieu? qui les aurait plus facilement obtenues, ou avec une pareille munificence?"

Rien n'est plus méprisable que ce que les hommes admirent si fort.

Ainsi parle la misère de Dieu enfant.

* * *

Et nous voici à la péroraison lyrique, véhémente et magnifique.

Le Sauveur du monde est né aujourd'hui, disait l'ange aux bergers et voici le signe que je vous donne: vous trouverez un enfant, enveloppé de langes et posé dans une crèche.

"Accourez de toutes parts, chrétiens, et venez connaître à ces belles marques le Sauveur qui vous est promis. Oui, mon Dieu, je vous reconnais, vous êtes le libérateur que j'attends. Les Juifs espèrent un autre messie, qui les comblera de prospérités, qui leur don-

(A suivre en page 4)

MME B. H. HART MALADE SIX ANS

Veut que les femmes sachent que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a rétablie

Cornwall, Ont. — "J'essaie votre remède et il me fait certainement du bien; je vais continuer de le prendre. Je me sentais toujours si fatiguée le matin que je ne voulais pas me lever mais cette sensation a cessé. Je dors mieux et me sens disposée au travail. J'ai eu des maux de tête, sensation de fatigue, douleurs dans le dos et le corps. J'ai lu des lettres sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Mon mari dit que je cesse trop tôt, mais je continuerai à prendre le Composé Végétal et le Remède de Lydia E. Pinkham pour le sang, jusqu'à ce que je sois mieux et tous mes maux disparus. N'est-ce pas le bon moyen? J'ai confiance en vos remèdes. Ils doivent être bons, puisque celles qui les prennent en parlent si hautement. Je les recommande à mes amies et répondrai avec plaisir aux lettres s'en informant." — Mme Burt H. Hart, casier 10¹1, Cornwall, Ont.

Mme Hart veut aider aux autres et consent à répondre aux lettres de femmes malades, s'informant du Composé Végétal.

M. Jean Gagnon, de Lewiston, Me, est aujourd'hui rassuré parce que les forces lui sont revenues.



M. JEAN GAGNON,
14, Maple, Lewiston, Me.

"Je souffrais de maux de reins depuis plus d'un an et mes forces avaient diminué. Pour être capable de continuer de travailler régulièrement, j'ai songé à me traiter, mais j'hésitais à adopter un remède plutôt qu'un autre quand un ami me recommanda les Pilules Moro qui pouvaient, disait-il, me remettre en bien peu de temps. Je me procurai donc de ces pilules et je n'en avais employé que quelques boîtes que j'étais déjà mieux, c'est-à-dire plus apte au travail. Peu de temps après je me sentais plus vigoureux que jamais". M. Jean Gagnon, 14, Maple, Lewiston, Me.

Les santés d'aujourd'hui déclinent vite; les maladies sont fréquentes, même chez les hommes, s'ils ne veillent continuellement à les éloigner. Dès que leurs forces diminuent, il leur faut recourir à un remède qui peut les préserver des affections qui les atteignent plus particulièrement. Les Pilules Moro sont le meilleur tonique pour les muscles et les nerfs, le meilleur restaurateur des forces et le plus grand producteur du sang.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.



POURVOYEURS DE SA MAJESTE GEORGES V

L'USAGE DES WHISKIES IMPORTES N'EST PAS REGLEMENTE

La loi canadienne ne s'applique pas en ce cas, mais cette loi exige que tout whisky canadien ne sera mis sur le marché avant deux ans après fabrication.

"CANADIAN CLUB" and *Imperial* WHISKY

DEPASSENT DE BEAUCOUP L'AGE REQUIS PAR LA LOI.

Ils sont embouteilles dans les entrepôts du Gouvernement, et l'age est indiqué sur l'étampe du Gouvernement placee sur la capsule de chaque boutille. Lisez la; c'est pour cela qu'elle y est mise.

DISTILLES ET EMBOUTEILLES PAR

HIRAM WALKER & SONS, LTD
WALKERVILLE — ONTARIO

Distilleurs de Wiskies fins
Depuis 1858

Montréal, Que. Londres, Ang. New York, U. S. A.



RHEUMATISME

Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seule remède dont votre grandmère faisait usage. Rien ne peut l'égaler.

En vente partout



Yarmouth, N.E. F6

DYSPEPSIE

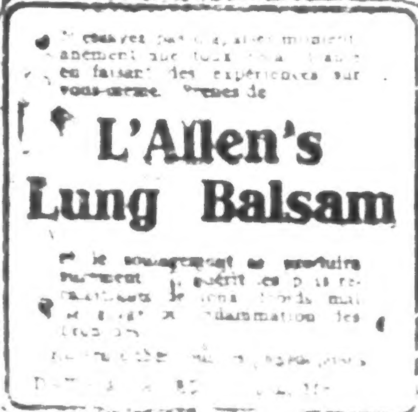
Votre appétit est pauvre, vous êtes mal à l'aise après vos repas; vous êtes sujet aux nausées, votre langue est blanche, vous avez mauvaise haleine, mauvais goût dans la bouche.

Après avoir mangé, vous avez envie de vous coucher, vous avez des douleurs au creux de l'estomac; flatulence, gas et attaques de bile vous ennuient. C'est la Dyspepsie.

Nous recommandons l'emploi des PAP-SAG (tablettes antidyspeptiques); soulagement immédiat.

Si vous prenez les PAP-SAG aujourd'hui, votre guérison commencera aujourd'hui.

Chez tous les marchands de remèdes, à 50 sous la boîte, ou six pour $2.50, ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.



Le Savon "[illegible]" — [illegible] recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses

PATENTS

Envoyez dessein-photo ou modèle de votre invention pour recherche actuelle ou rapports gratuits concernant la possibilité de patente. La liste des inventions voulues par les manufacturiers est envoyée gratis sur demande.

LA CIE RAMSAY
373 rue Bank, Ottawa

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE



L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRESSION

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE



Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

42 Aveuue Provencher, St-Boniface, Manitoba

IMPERIALISME ET DIPLOMATIE

(Suite de la Page 1)

C'était [illegible] la peine, on l'admettra, de se battre les flancs, de faire tant de bruit, de pousser à la révolte, de compromettre aux yeux du reste du pays, et pour plusieurs générations, la réputation de la Province de Québec qui avait déjà des milliers de ses enfants sur les champs de bataille. D'autant plus que pareille tactique ne pouvant avoir d'autre résultat que de détourner l'opinion publique des questions vitales à débattre, de provoquer [illegible] le pire déchainement de préjugés et de [illegible] que nous avons connu dans toute notre histoire, [illegible] préparer le terrain facile sur lequel s'engagèrent sans scrupule, les démagogues de haute et basse extraction, les politiciens opportunistes pour qui le dénigrement est une arme favorite, pour qui l'exploitation du préjugé est une tradition et qui nous ont conduit au régime [illegible] que nous avons et que le pays va chasser du pouvoir à la première occasion.

[illegible] du lien colonial.

Mais la citation vaut surtout en ce qu'elle fait voir [illegible] bien discuter sous plus d'un angle la nature de nos relations avec la métropole, il est un point sur lequel [illegible] le monde reste d'accord et qui est le souci de [illegible] lien colonial. Cela ne veut pas dire qu'à certaines époques, et à cause d'événements nouveaux tenant [illegible] progressif des peuples composant l'Empire, [illegible] veut pas dire que ce lien ne doive, sous l'em[illegible] nécessités économiques, commerciales, géographiques, se détendre au point de donner à plusieurs [illegible] la quasi réalité d'une absolue indépendance. Les hommes d'état anglais ont donné à cet état [illegible] l'autonomie des colonies, qui est devenu [illegible] impériaux synonyme d'une expression [illegible] pour designer nos libertés constitutionnelles.

Kipling a précisé davantage en parlant de la colonie [illegible] daughter in her mother's house and mistress in her own."

[illegible] très important, dans toute discussion des problèmes impériaux, de ne pas perdre de vue le principe qui [illegible] la base de nos arguments et qui est toujours notre dépendance, voulue si l'on veut, et pour un temps que [illegible] encore limiter, notre situation autonome [illegible] vis-à-vis la mère-patrie. M. André Siegfried, que j'ai cité en commençant, définit très clairement [illegible] dans les termes suivants:

"En théorie, dit-il, la dépendance du Canada est incontestable. Dans la pratique, toutefois, elle se relâche considérablement, ... la mère-patrie sachant à la fois donner et retenir avec un tact remarquable, donner de bonne grâce quand c'est inévitable, mais aussi retenir, et cela [illegible] que ne l'admet l'opinion courante à ce sujet. [illegible] d'abord l'essence même de la souveraineté. Tous les actes législatifs, exécutifs ou judiciaires [illegible] au nom du roi, qui est roi du Canada [illegible] qu'il est roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Son représentant attitré, le gouverneur général [illegible] intermédiaire officiel entre la métropole et la [illegible]

[illegible] la théorie. N'est-ce pas plutôt le fait lui-[illegible]? Et la théorie ne consiste-t-elle pas [illegible] la façon dont ce fait est compris, expliqué, [illegible] dont il prend place dans l'évolution politique [illegible], dans la façon dont il mène à la solution [illegible] problèmes d'empire, dans le sens même [illegible] d'impérialisme qui n'est qu'un mot [illegible] changera volontiers, vous le verrez [illegible] trouvé une expression, même [illegible] admissible, définissant plus clairement et [illegible] l'immense groupement d'intérêts [illegible] recouvre le drapeau britannique.

[illegible] cadre assez mal avec la théorie pré[illegible] trop de succès, malheureusement, d'[illegible] qui ne se résume pas, vous [illegible] la signature de M. Lapointe sur [illegible] cas là, M. Lapointe représen[illegible] surtout l'autorité du roi et de ses [illegible] Cela peut même gâter le plaisir de [illegible] quelque amusement, ou un commencement [illegible] tordre la queue du lion britannique [illegible] pas moins inébranlable dans [illegible] s'il est un enseignement qu'[illegible], par-dessus tous les autres, [illegible] esprit de suite des diplomates anglais [illegible] mêlés aux destins toujours [illegible] du monde. Voilà bien [illegible] perdre de vue chaque fois que nous [illegible] de notre part en dehors de [illegible] même possible de notre complè[illegible]

[illegible] pour laquelle je m'efforcerai [illegible] de donner à cette question [illegible] au point de vue de la Pro[illegible] les développements essentiels. Et [illegible] et que l'on veuille donner à [illegible] les limites étroites que [illegible] il n'en reste pas moins [illegible] pouvons pas nous écarter de certains [illegible] faits d'histoire qui nous tiennent [illegible] Solidaires d'une oeuvre politi[illegible] hémisphères, c'est à ce prix [illegible] empire gigantesque [illegible] n'était qu'une grande [illegible] des rivages de tous [illegible] sur lequel le soleil ne se couche jamais". Aussi bien ne devons-nous pas perdre de vue que, mêlés à la plus vaste évolution politique de tous les temps, notre rôle dans l'entreprise commune est réglé par des ambiances spéciales que la métropole elle-même n'ignore pas et qui lui ont, plus d'une fois, arraché des sacrifices en privilèges, en influence et jusqu'en territoires. Mais si les événements ont évolué, les intérêts n'ont guère changé, pas plus que les opinions qui ne sont, la plupart du temps, qu'une façon habile de servir les intérêts.

Cobden, Lloyd George et les Américains.

Voisins des Etats-Unis, et à cause de ce voisinage, placés dans cette position que nous ne pouvons guère parler d'indépendance sans que surgisse aussitôt le spectre de l'annexion, nous n'avons pas entendu avec un mince intérêt M. Lloyd George alors premier ministre, prononcer les paroles suivantes à la conférence impériale de 1921: "Une coopération amicale avec les Etats-Unis est, pour nous, un point cardinal. C'est un principe qui nous est dicté par notre instinct aussi bien que par la raison et le bon sens. Nous désirons travailler de concert avec la Grande République dans toutes les parties du monde. Comme elle nous voulons la stabilité et la paix sur une base de liberté et de justice."

(A suivre dans notre prochain numéro.)

UN SERMON DE NOEL

(Suite de la page 3)

tera l'empire du monde, qui les rendra contents sur la terre. Ah! combien de Juifs parmi nous! Combien de chrétiens qui désireraient un Sauveur qui les enrichit, un Sauveur qui contentât leur ambition, ou qui voulut flatter leur délicatesse! Ce n'est pas là notre Jésus-Christ. A quoi le pourrons-nous connaître? Ecoutez, je vous le dirai par de belles parole d'un ancien Père: "S'il est méprisable, s'il est sans éclat, s'il est bas aux yeux des mortels, c'est le Jésus-Christ que je cherche." Il me faut un Sauveur qui fasse honte aux superbes, qui fasse peur aux délicats de la terre, que le monde ne puisse goûter, que la sagesse humaine ne puisse comprendre, qui ne puisse être connu que des humbles de coeur. Il me faut un Sauveur qui brave, pour ainsi dire, par sa généreuse pauvreté nos vanités ridicules, extravagantes; qui m'apprenne par son exemple que tout ce que je vois n'est qu'un songe; que je dois rapporter à une autre et mes craintes et mes espérances; qu'il n'y a rien de grand que le suivre Dieu, et tenir tout le reste au-dessous de nous; qu'il y a d'autres maux que je dois craindre et d'autres biens que je dois attendre. Le voilà, je l'ai reconnu [illegible] reconnais à ces signes. Vous le voyez aussi, chrétiens..."

Quel parti embrasserons-nous a[illegible]? Celui du monde avec ses [illegible] ou celui de Jésus avec [illegible]? Celui de la foule [illegible] celui des [illegible]

Le monde est riche d'épreuves [illegible] Jésus est pauvre de tout [illegible] n'est pas le souverain et [illegible]

"Désormais, Mon Seigneur Jésus-Christ, mon Coeur ne sera [illegible] que par ces richesses [illegible] que votre glorieuse pau[illegible] préparées dans la te[illegible] éternelle. Amen."

* * *

Amen, c'est le souhait de l'âme [illegible] ses profondeurs, et sou[illegible] cette hauteur surnaturelle [illegible] toujours rester [illegible] goûter la lumière et [illegible] savourer la vérité dont el[illegible] leçon.

Attachons-nous donc, mes frères, à [illegible] la pauvreté de Jésus, soyons [illegible] pauvres [illegible] Jésus-Christ. [illegible] n'est pas pauvre en [illegible] en santé, l'autre [illegible] l'un en honneur et l'autre [illegible]. C'est pourquoi tout le monde [illegible]

[illegible]

* * *

[illegible] d'entendre de nouveau ce foudre d'éloquence?

On dit qu'il a un sermon pour le premier de l'an, dans l'église des Pères Jésuites, et que, du reste, il se prête très volontiers aux invitations de messieurs les Curés, des Supérieurs de Séminaires ou de toute autre institution religieuse, on dit encore à sa louange qu'il s'accomoda de la plus modeste hospitalité.

—Mais, son nom?.....

—En effet, n'allais-je pas l'oublier?... Il signe Jacques Bénigne, évêque de Meaux. Il est cependant plus généralement connu sous le nom de Bossuet.

V. GERMAIN, ptre